

INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'IBPT publie son étude des prix concernant les services de télécommunications fixes et convergents pour la période 2019-2024

Bruxelles le 25 avril 2024 - L'IBPT a analysé l'évolution des prix résidentiels de l'internet fixe et des packs depuis 2019. Les prix pour les abonnements Internet fixe achetés seuls (« standalone ») ou en combinaison avec un abonnement mobile sont restés stables ou ont même baissé au cours des cinq dernières années. Toutefois, les consommateurs paient nettement plus pour les packs plus étoffés qui incluent la télévision. C'est justement là que l'on retrouve la plupart des clients.

À la suite d'une étude antérieure réalisée en 2022, l'IBPT a réexaminé les prix des abonnements Internet fixe achetés seuls et des packs comprenant des services fixes et mobiles (« packs convergentes ») en Belgique entre janvier 2019 et janvier 2024. L'étude met en évidence l'évolution du prix minimum que les particuliers doivent payer pour répondre à des besoins spécifiques en télécommunications.

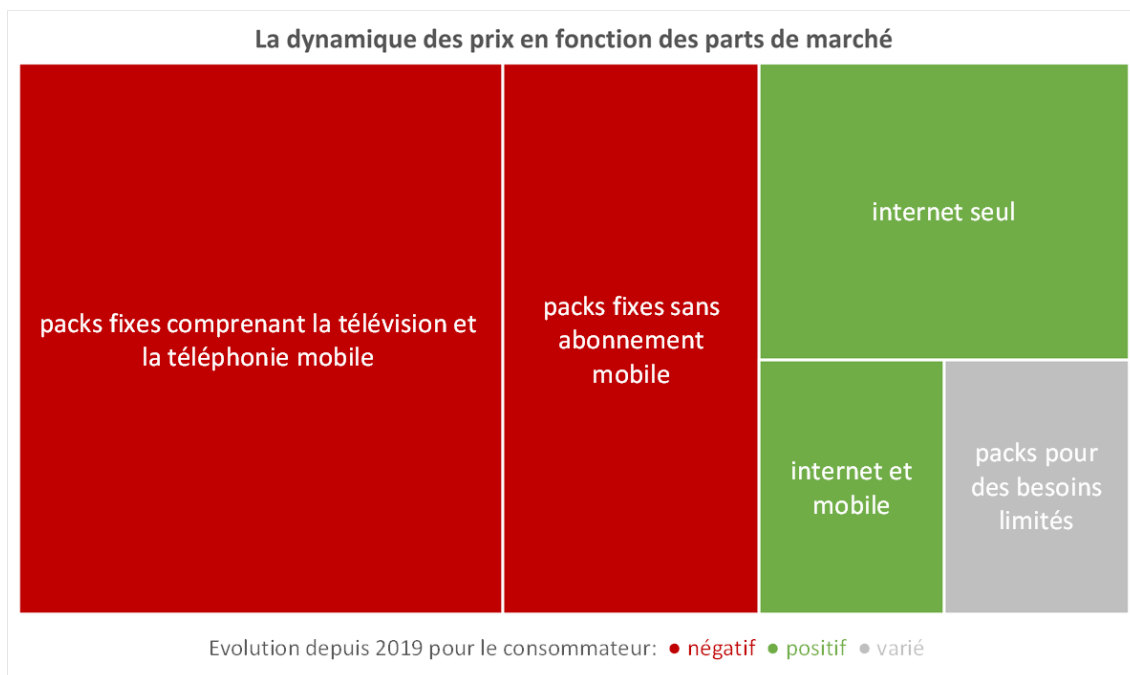
Les prix de l'**internet standalone** sont généralement stables ou en baisse, en partie grâce à la présence de marques secondaires telles que Mobile Vikings, Scarlet et Hey! Les clients belges disposent ainsi d'un large choix, avec au moins sept marques. Une dynamique similaire peut être observée lorsque l'internet est **combiné avec un abonnement mobile**. Les marques secondaires misent en effet également sur le regroupement de ces deux services.

Les packs sans composante mobile présentent principalement des solutions plus coûteuses qu'en 2019. Alors qu'au moins 7 marques sont disponibles pour les clients de l'internet standalone, dans ce segment, il y en a tout au plus 3 ou 4. Ce manque de concurrence peut être attribué en partie au fait que les marques secondaires, à l'exception de Scarlet, ne sont pas actives dans ce segment. Cette évolution négative touche 20 à 30 % des clients belges.

Pour les **packs comprenant l'internet, la télévision et la téléphonie mobile**, l'évolution est variée. D'une part, les consommateurs ayant des besoins à faible débit disposaient de solutions moins chères en 2019, principalement grâce à Scarlet. Toutefois, le prix a considérablement augmenté pour les packs dont les besoins sont plus importants en termes de vitesse et de chaînes de télévision. Ces offres représentent la plus grande part du marché (40-45 %).

Enfin, **l'internet fixe avec une vitesse de l'ordre du gigabit** (≥ 1000 Mbps) connaît une tendance positive en termes de prix pour les consommateurs, quel que soit le type d'offre groupée avec laquelle il est combiné. Cette dynamique s'explique par le fait que ce service était à peine commercialisé il y a cinq ans, alors qu'il est aujourd'hui proposé à la fois via le câble et via la fibre.

En résumé, l'évolution du marché résidentiel belge des télécommunications entre 2019 et 2024 présente une image mitigée. Une évolution positive se dégage dans des segments plus petits du marché, tels que l'internet standalone ou en combinaison avec un service mobile. Dans l'ensemble, cependant, l'évolution des prix pour les consommateurs est négative en raison des augmentations tarifaires des services les plus fréquemment achetés, à savoir les packs convergentes 3P et 4P.



L'évolution des prix a été influencée par différentes tendances du marché. Par exemple, Orange s'est d'abord positionné comme un challenger dynamique sur le marché, encourageant les concurrents à augmenter leurs vitesses ou à miser sur des marques secondaires à prix plus attractifs. Toutefois, à la fin de l'année 2021, la stratégie d'Orange a changé avec l'acquisition de VOO. Depuis lors, l'opérateur a moins joué le rôle de casseur de prix et ses tarifs ont progressivement évolué vers ceux des marques établies telles que Proximus, Telenet et VOO. L'arrivée attendue de Digi Belgium est une évolution qui pourrait être bénéfique pour les consommateurs. Il pourrait en résulter une relance de la dynamique concurrentielle sur le marché fixe et convergent.

Pour plus d'informations :



Jimmy Smedts | Porte-parole

Institut belge des services postaux et des télécommunications

Bâtiment Ellipse C | Boulevard du Roi Albert II 35 bte 1 | 1030 Bruxelles

T +32 2 226 88 22 | M +32 478 63 91 82 | www.ibpt.be

